

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20100510_DL_04

OBJET :

Remboursement des matériels ENT de la communauté de communes du Haut-Clocher

Date de convocation :
4 mai 2010

Date de séance :
10 mai 2010

Date d'affichage :
20 mai 2010

Membres en exercice : 8

Membres présents : 5

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Excusés : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 10 mai à 17h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel CARPENTIER, Patrice LETALLE, Jean-Claude RENAUX, Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

LE BUREAU

- Vu la convention pour la mise en œuvre du projet ENT approuvée par délibération du Bureau du 8 décembre 2009 et signée avec la communauté de communes du Haut Clocher le 19 février 2010 ;
- Vu le projet de convention relative à l'équipement en matériel informatique dédié aux ENT des écoles des RPC de la communauté de communes du Haut-Clocher

DELIBERE

ARTICLE 1 – La convention relative à l'équipement en matériel informatique dédié aux ENT des écoles des RPC de la communauté de communes du Haut-Clocher est approuvée.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer la présente convention.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens, le 18 mai 2010

Le Président

